FICHE FAMILLE

Année scolaire : 2015/2016

PERE

Nom - Prénom

Adresse

Email

Profession

Téléphone mobile

Téléphone bureau

Autorité parentale *(entourez la réponse)* Oui Non

Date de naissance :

MERE

Nom - Prénom

Adresse

Email

Profession

Téléphone mobile

Téléphone bureau

Autorité parentale *(entourez la réponse)* Oui Non

Date de naissance :

Situation familiale (entourez la réponse)

Mariés Pacsés Vie maritale Divorcés Séparés Célibataires

Garde Alternée (entourez la réponse)

Oui Non

NOM ET PRENOM DES ENFANTS

MEDICAL

Nom du médecin

Téléphone

A REMPLIR PAR L'ADMINISTRATION

Quartier :

CSP :

QF :

ALLOCATION

Nom de l'allocataire

Régime

N° allocataire

ASSURANCE

Nom de la compagnie

Numéro de police

Fournir l'attestation

☐ autorise l'administration à me transmettre tout document par mail (cochez)

☐ autorise l'administration à me transmettre les factures par mail (cochez)

Signature des parents

Nous reconnaissons avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement et nous engageons à nous y confirmer

FICHE ENFANT

Année scolaire 2015/2016

Inscription ☐ Réinscription ☐

ENFANT

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Autorisation photos *(entourez vos réponses)*

Aulnat magazine, presse, publications municipales	OUI	NON
Facebook (ville Aulnat)	OUI	NON
Site internet (ville Aulnat)	OUI	NON
Autorisation vidéo	OUI	NON

Situation familiale des parents (entourez la réponse)

Mariés Pacsés Vie maritale Divorcés Séparés Célibataires

Garde Alternée (entourez la réponse)

OUI NON

Restauration (cochez)

Normal ☐ Sans porc ☐

MEDICAL

Vaccinations à jour (fournir la copie du carnet de santé)

Hospitalisation _____

PAI (Plan Accompagné Individualisé) (cochez) ☐

Recommandations de la famille
(allergies autres qu'alimentaires ou risques médicaux)

INSCRIPTION SCOLAIRE *(cochez)*

Ecole élémentaire ☐ Ecole maternelle ☐ Collège ☐

INSCRIPTION(S) aux services municipaux (cochez)

Les Schtroumpfs (3-6 ans) ☐

Les Diablotins (6-12 ans) ☐

Accueil de loisirs (11-14 ans) ☐

Restaurant municipal ☐

Temps d'activité périscolaire ☐

Etudes dirigées (école élémentaire) ☐

Etudes dirigées (collège) ☐

Ecole de Musique Municipale ☐

PERSONNE(S) HABILITEE(S) A VENIR CHERCHER L'ENFANT

Nom/Prénom	Lien de parenté	Mobile	Domicile

Signature des parents

Nous reconnaissons avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement et nous engageons à nous y confirmer

Article 7 : Maladies, accidents

Information immédiate des parents à leur domicile ou sur leur lieu de travail, sous réserve qu'ils aient laissés un numéro de téléphone. En cas d'impossibilité de les joindre, la Directrice du Centre prendra les mesures d'urgence nécessaires.

Les enfants ne peuvent être accueillis au centre en cas de maladie contagieuse.
Aucun médicament ne sera donné à l'enfant sans ordonnance.

Les enfants sortant d'hospitalisation ainsi que les enfants plâtrés, en béquilles ou portant une attelle pourront être acceptés au centre de loisirs durant l'extra-scolaire. Cependant, concernant les mercredis et les vacances, le centre de loisirs, en concertation avec les parents, proposera la meilleure solution possible pour l'enfant.

La commune a contracté les assurances nécessaires à la couverture de ses responsabilités. Toutefois, il est obligatoire pour les parents de souscrire une assurance responsabilité civile, il est conseillé de l'étendre à une garantie individuelle (accident corporel).

Article 8 : Autres

Le centre se décharge de toute responsabilité si les vêtements sont inadaptés aux activités annoncées et en cas de perte pour les sorties extérieures.

Aucun jouet susceptible de blesser ou de compromettre la santé des enfants ne sera apporté au centre.
Le port de bijoux et objets de valeur est fortement déconseillé et reste sous la seule responsabilité des parents

Le Maire
Didier Laville

La Directrice
Christel Bernard

REGLEMENT INTERIEUR

Accueil de loisirs 11 - 14 ans

Année scolaire 2015/2016

A CONSERVER PAR LES PARENTS

NOM - ADRESSE - TELEPHONE DE L'ETABLISSEMENT :

CENTRE DE LOISIRS 11 -14 ANS

Espace d'Ornano - Maison des Associations

Mairie

63510 AULNAT

Tél. : 09.64.41.44.50

Site internet Mairie : www.ville-aulnat.fr

ORGANISATEUR : MAIRIE D'AULNAT - M. Didier LAVILLE

DIRECTRICE : Mme Christel BERNARD

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Puy-de-Dôme

AMF unicef
Ville amie des enfants

Article 1 : Définition

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement est habilité pour accueillir de manière habituelle ou irrégulière des enfants en extra-scolaire ainsi que les périodes de vacances. Il a pour but de leur offrir des loisirs adaptés à leur âge.

Article 2 : Horaires d'ouverture

Extrascolaire
Lundi - mardi - jeudi : de 17h à 19h
Mercredi : 13h30 à 17h30

Vacances
Tous les jours de 13h30 à 18h30
Possibilité journée de 10h à 18h30
Possibilité Ateliers de 10h à 12h

Article 3 : Conditions d'admission des enfants

- **Capacité :** le centre peut accueillir jusqu'à 40 enfants.

- **Dossier unique : toutes modifications durant l'année concernant les informations données lors de l'inscription, doivent être signalées.**

.

Article 4 : Tarification

La tarification est établie selon le quotient familial à la journée ou à la demi-journée. Une cotisation annuelle de 2 € sera demandée pour l'accueil extrascolaire.

Pour les tarifs, consulter la fiche annexe.

Article 5 : Facturation et règlement

Le règlement s'effectue à la fin du mois écoulé, la facture vous sera transmise par mail ou papier.
Pour les vacances de juillet, le règlement sera dû le dernier jour de présence de l'enfant.
Pour tout enfant inscrit à une activité ou une sortie et qui ne serait pas présent, il sera demandé le paiement d'une indemnité d'absence (voir fiche annexe pour les tarifs, le repas de cantine prévu sera également facturé), ***sauf*** :

- si l'annulation est faite au moins 48h à l'avance et avant 9h (par exemple le vendredi avant 9H00 pour le lundi ou le mardi, le lundi avant 9h pour le mercredi, etc...)
- si un certificat médical est présenté au plus tard le lendemain matin de l'absence.

Article 6 : Responsabilités

A partir de 18h30, l'enfant quitte l'accueil de loisirs accompagné ou non. Si l'enfant par seul, une décharge pour les sorties est à transmettre à la structure *(document joint à compléter)*.

Autorisation Hospitalisation

Accueils de Loisirs

Année scolaire 2015/2016

Nom et prénom du représentant légal : .....

Nom et prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : …. /…./…..

Après avoir rempli et retourné le dossier unique concernant les structures Enfance Jeunesse de la ville d'Aulnat, je m'engage à me présenter dans l'ALSH que mon enfant fréquentera pour rencontrer les équipes d'animation et remettre à la responsable de la structure ce document signé.

- J'autorise les responsables du centre de loisirs à prendre les dispositions nécessaire en cas d'accident.

Aulnat, le
« Lu et Approuvé »
Signature

Acceptation règlement et décharge

Accueils de Loisirs

Année scolaire 2015/2016

Nom et prénom du représentant légal : .....

Nom et prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : …. /…./…..

- Je déclare accepter sans réserve le règlement intérieur de l'accueil de loisirs
- Je prends connaissance des tarifs.

Aulnat, le
« Lu et Approuvé »
Signature

Décharge concernant les sorties

Je soussigné(e), Monsieur, Madame .....

autorise .....

☐ à sortir avant l'heure de fermeture du centre.

☐ à sortir à la fermeture du centre.

A partir du moment où l'enfant sort du centre, la responsabilité de ce dernier n'est plus engagée en cas d'accident sur le chemin du retour.

Aulnat, le
« Lu et Approuvé »
Signature